



**PRÉFÈTE
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 28 juin 2023

ÉVACUATION DU CAMPEMENT PLACE DE MILAN À LYON 3^{ÈME}

Faisant suite à une décision de justice, la Préfecture du Rhône a mis fin à l'occupation illicite, ce mercredi 28 juin, de la place de Milan (Lyon 3^{ème}), propriété de la Métropole de Lyon.

Les conditions extrêmes d'insalubrité (immondices, ordures, rats...) ainsi que les doléances des riverains et des travailleurs des immeubles de bureaux voisins ont motivé l'évacuation de ce campement composé, depuis 2020, de nombreuses tentes. Cette opération s'est déroulée à la suite d'un travail partenarial ayant permis de préparer, sous la coordination de la Préfecture du Rhône, l'action des services de l'État (Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités, Office Français de l'Immigration et de l'Intégration et Police nationale) et de la Métropole de Lyon.

Des solutions ont été proposées selon les situations et les vulnérabilités individuelles. Ainsi, 13 adultes et 4 enfants ont été mis à l'abri.

**Cabinet de la préfète de région
Auvergne-Rhône-Alpes**

Benoît GAILLET
Mél : pref-communication@rhone.gouv.fr

www.rhone.gouv.fr

Préfecture du Rhône – 18 rue Bonnel, Lyon 3ème

En cas d'urgence seulement, jours fériés et week-ends : 06 12 32 05 82



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet_69